



**JOURNÉE
- DÉBAT**

**AIDONS LES
AIDANT·E·S**

Reconnaissance,
Soutien et Innovation

Vendredi 04 octobre 2024

08h30 - 17h30

Auditorium du Lemnys, Village La Poste
9 rue du colonel Pierre Avia, 75015 Paris

club
LANDOY
Une initiative du groupe Bayard

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un actif sur quatre sera aidant en 2030 : comment les entreprises relèvent ce défi

À l'occasion des 15 ans de la Journée Nationale des Aidant·e·s, le Club Landoy organise le vendredi 04 octobre la 3^e édition de sa Journée-Débat dédiée à ces derniers :

« **AIDONS LES AIDANT·E·S : Reconnaissance, Soutien et Innovation.** »

L'objectif : Faire émerger les bonnes pratiques et valoriser les solutions pour accompagner les salariés aidant·e·s.

Les enjeux clés : La reconnaissance, le soutien et l'innovation, conditions nécessaires au changement sociétal induit par la multiplication des situations d'aidance.

Paris, le 27 septembre 2024 – Le Club Landoy (groupe Bayard) – collectif d'entreprises pionnières et engagées qui agissent pour faire de la transition démographique un catalyseur d'innovation sociale et bâtir un pacte social économiquement soutenable et socialement durable – organise le 04 octobre 2024 la Journée-débat « AIDONS LES AIDANT·E·S : Reconnaissance, Soutien et Innovation », de 8h30 à 17h30 à l'Auditorium du Lemnys du Village La Poste (Paris 15e).

Cet événement, soutenu par **AXA France**, le **groupe La Poste** et l'**OCIRP**, mettra l'accent sur la reconnaissance, le soutien et l'innovation : de nombreux aidant·e·s sont en effet actifs – près d'un actif sur 5 est concerné – et doivent concilier leur travail avec l'appui apporté à leurs proches en perte d'autonomie, âgés ou en situation de handicap. Le Club Landoy participe ainsi à la sensibilisation et au changement de regard dans les entreprises sur ce sujet clé, et favorise la mobilisation et la co-construction de solutions durables qui ont déjà commencé à émerger dans certaines entreprises.

Soutenir les aidant·e·s, un enjeu de société

Selon l'OCIRP, **la France compte 8 à 11 millions d'aidant·e·s - majoritairement des femmes -, dont 61 % sont salariés** (enquête 2023). Aujourd'hui, **près d'un actif sur cinq est concerné** et, d'ici 2030, cette proportion atteindrait un actif sur quatre, en raison du vieillissement de la population, de l'allongement de la durée de vie ou encore de l'augmentation de la fréquence des maladies chroniques. Il est par exemple à prévoir un doublement du nombre de personnes en perte d'autonomie entre 2013 et 2060.

La prise de conscience est récente : en 2015, la loi du 28 décembre « relative à l'adaptation de la société au vieillissement » a fait émerger pour la première fois la question de l'aidance comme un **véritable sujet de société**. La création du congé proche-aidant a donné une visibilité aux millions de personnes concernées par ce phénomène. Malgré cela, **nombre d'aidant·e·s restent encore à l'écart des dispositifs prévus pour les appuyer**, par méconnaissance de leur statut, des dispositifs existants ou par peur d'être stigmatisés. D'autre part, les dispositifs sont encore timides ou insuffisamment développés face aux besoins croissants et multiformes de cette partie non négligeable de la population qui ne cesse d'augmenter.

Les statistiques de la DREES permettent de tracer un profil type de l'aidant·e : **87 % des aidant·e·s sont des proches familiaux de la personne aidée, 56 % sont des femmes, 55 % ont plus de 55 ans et 44 % s'occupent de leur conjoint.**



« La transition démographique est une réalité qui, de jour en jour, transforme notre économie et notre modèle social. L'allongement de la vie dessine de nouvelles étapes et situations.

L'entreprise doit répondre aux nouveaux besoins de ses salariés aidants pour leur bien-être, mais aussi pour la cohésion, la compétitivité et la performance. Ces besoins ont des impacts en termes d'organisation du travail, d'absentéisme et donc de productivité.

L'étude menée par Bayard auprès de sa communauté Bayard&Vous le montre : les salariés aidants consacrent en moyenne 9,6 heures par semaine au soutien d'un proche familial, mais moins de 2 % des aidant·e·s déclarent bénéficier d'un aménagement du temps de travail ou de congés spécifiques. Un équilibre délicat qu'il faut adresser en tant que société.

La Journée Nationale des Aidant·e·s 2024 marque 15 années de mobilisation pour les aidant·e·s et à laquelle nous sommes fiers, au sein du Club Landoy de contribuer. Les aidant·e·s sont au centre des préoccupations du Club car ils constituent l'un de nos 4 axes de travail prioritaires, aux côtés de la santé au travail, l'employabilité des seniors et l'éducation économique et financière, des thématiques qui – vous le verrez – croisent celle de l'aidance. Nous avons à cœur de fédérer experts, entreprises, aidant·e·s, associations, personnalités publiques et grand public pour une journée complète d'échanges et de co-construction.

Je crois à la puissance du collectif : il n'y a qu'ensemble que nous façonnerons les conditions d'une croissance innovante, inclusive, bénéfique à toutes les générations, économiquement soutenable et socialement souhaitable. »

Sibylle Le Maire, directrice exécutive de **Bayard** et fondatrice du **Club Landoy**.

Le défi du temps: une dizaine d'heures hebdomadaires d'aidance non rémunérées

Le temps est une ressource précieuse dont les aidant·e·s actifs manquent cruellement, impactant fortement leur santé physique et mentale, et pouvant entraîner des répercussions sur leur vie active.

Selon une étude menée en septembre 2024 par le groupe Bayard auprès des membres de sa communauté Bayard&Vous (659 répondants dont 76 % ont 50 ans et plus), **les salariés aidants consacrent en moyenne 9,6 heures par semaine au soutien d'un proche familial**. Il s'agit essentiellement d'un soutien apporté aux parents (34 %), à un conjoint (15 %), à un enfant (15 %) ou à un enfant en bas-âge (11 %). Le temps moyen hebdomadaire consacré à l'aidance s'établit à 8 heures en moyenne si l'on tient compte des aidant·e·s apportant un soutien à un proche sans lien familial. Au total ce temps est majoritairement consacré à des promenades (49 %), aux tâches administratives (42 %), aux courses alimentaires (37 %), aux visites médicales (37 %) et aux démarches numériques (37 %).

Plusieurs études pointent l'importance de la charge mentale et de la santé dégradée des aidant·e·s ainsi que leurs difficultés à concilier vie personnelle et professionnelle. **Seulement 66,6 % des femmes aidantes âgées de 45 à 60 ans se déclarent en bonne ou très bonne santé** soit 6,1 points de moins que la moyenne dans cette classe d'âge, selon la DREES (2023). Le même écart se constate chez les hommes (68,1 % au lieu de 74,3 %).

De plus, **un·e aidant·e sur trois estime devoir compenser son manque de productivité en augmentant son temps de travail** (OCIRP, 2023) car **moins de 2 % des aidant·e·s déclarent bénéficier d'un aménagement du temps de travail ou de congés spécifiques** (Étude du groupe Bayard / Bayard&Vous, septembre 2024).

En outre, de nombreux salariés aidants souffrent d'un **manque de reconnaissance** de leur situation, d'autant qu'il leur est souvent difficile d'informer leurs employeurs par crainte d'être jugés, discriminés et limités dans la progression de leur carrière. En effet, **seulement 35 % des aidant·e·s actifs de +45 ans se sentent bien reconnus par leur entreprise** (OCIRP, 2023). Un défi majeur est donc posé aux entreprises qui doivent repenser l'équilibre des générations et maintenir les seniors dans l'emploi.

« La raison d'être de l'OCIRP : « engagés pour l'autonomie ! » nous conduit à soutenir les initiatives structurantes qui accompagnent l'évolution démographique.

Le vieillissement appelle une évolution profonde de nos pratiques et l'implication de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

Dans la France de 2030, les aidants et aidantes seront confrontés à des choix complexes : libérer du temps pour accompagner leur proche, prévenir les risques de perte de chance et de désinsertion professionnelle.

Par ses travaux, le Club Landoy contribue aux enjeux d'une profonde transformation du monde de l'entreprise et du travail. »



Marie-Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP - membre du Club Landoy.

L'importance du partage d'expérience des dispositifs qui ont fait leurs preuves

Dons de RTT, aménagement des horaires, soutien psychologique, aide aux démarches, aide financière ponctuelle... de nombreuses entreprises ont déjà mis en place des dispositifs adaptés et des bonnes pratiques, portés par le dialogue social et les conventions collectives, ou au niveau de chaque entreprise.

Parmi ces dispositifs, ces entreprises proposent des **solutions d'aménagement du temps de travail**, vécu comme un facteur clé de la conciliation vie personnelle et vie professionnelle. Par exemple, depuis 2020, AXA France a renforcé ses dispositifs en faveur des salariés aidants pour une **meilleure conciliation entre leur vie personnelle et leur activité professionnelle**. Concrètement, ils bénéficient d'aménagements temporaires du travail et des horaires, de formules de temps partiel, de dons de jours abondés par l'entreprise et d'autorisations d'absence rémunérées pour accompagner leurs proches à des rendez-vous médicaux, paramédicaux, scolaires et administratifs. Ils peuvent également bénéficier d'un accompagnement sur-mesure via des groupes de paroles de pair-aidants et des coachings individuels proposés à ceux qui en ressentent le besoin.



« Nous devons briser le tabou de l'aidance en entreprise.

En tant qu'employeur responsable, nous souhaitons être présents dans les moments qui comptent dans la vie de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

Pour que les représentations évoluent, nous devons continuer à mettre en lumière ce sujet en partageant avec le Club Landoy et ses entreprises membres nos pratiques pour répondre aux défis de l'aidance. »

Amélie Watelet, directrice des Ressources Humaines d'**AXA France**
- membre du Club Landoy.

Le groupe La Poste délivre un **certificat d'aidant familial** donnant accès à un ensemble de prestations financées par La Poste (CESU bonifiés et aide à domicile pour l'aidé, aide au répit, programme de vacances pour les aidant·e·s et leur famille etc.). Elle a également instauré plusieurs mesures phares dans deux accords sociaux successifs. Ces différentes aides accordées par les entreprises permettent aux aidant·e·s de se réapproprier leur temps et de lutter contre le surmenage dont les aidant·e·s sont victimes pour 25 % d'entre elles/eux¹.

¹ <https://www.groupebpce.com/etudes-economiques/le-temps-des-aidants/>

« Le groupe La Poste partage les valeurs et ambitions du Club Landoy sur la place des personnes de plus de 50 ans dans la société.

49 % des postiers ont plus de 50 ans. De nombreux postiers s'occupent d'un proche.

Pour les soutenir, nous déployons des mesures concrètes depuis près de 10 ans telles que l'aménagement des horaires de travail, le don de jours de solidarité ou encore la mise en place de jours d'autorisation d'absence rémunérée.

Ainsi, nous leur apportons la flexibilité dont ils ont besoin pour mener de front leur vie professionnelle et leur rôle d'aidant·e·s. Avec plus de 5 000 collaborateurs accompagnés, La Poste est le premier employeur d'aidant·e·s en France. »



Philippe Wahl, président-directeur général du **groupe La Poste** - membre du Club Landoy.

Une journée de débats multi-acteurs inspirante placée sous le signe de la reconnaissance, du soutien et de l'innovation

Pour cette édition 2024 de sa Journée-débat sur le thème de l'aidance, l'une des 4 grandes thématiques de travail de l'année, le Club Landoy met l'accent sur les initiatives et les innovations à destination des aidant·e·s, au travers d'un programme rythmé par des tables-rondes, conférences et prises de parole d'experts, auteurs, personnalités politiques, chefs d'entreprise, scientifiques et journalistes.

La nouvelle édition du Baromètre OCIRP/Viavoice sera présentée par **Arnaud Zegierman**, sociologue et fondateur de Viavoice et la présidente de l'OCIRP, **Marie-Anne Montchamp** prendra également la parole. Des représentants d'entreprises mettant au cœur de leur politique RH des solutions pour les aidant.e.s, comme **Philippe Wahl**, PDG du groupe La Poste qui s'exprimera en ouverture sous l'angle « *Aidant·e·s, héros invisibles de notre société* ». **Valérie Decaux**, DRH du groupe La Poste, ou encore **Amélie Watelet**, DRH d'AXA France, s'exprimeront aux côtés d'autres intervenants prestigieux à travers des tables-rondes. Madame la ministre du Travail et de l'Emploi, **Astrid Panosyan-Bouvet**, est également attendue. **Anne-Cécile Mailfert**, fondatrice et présidente de la Fondation des Femmes interviendra aux côtés de **Valérie Lion**, rédactrice en chef ViveS Media, pour un dialogue sur « Le coût d'être aidant.e - Peut-on aider sans compter ? ». **Laurence Devillers**, professeur d'IA et chercheuse au CNRS apportera son éclairage sur l'innovation des robots émotionnels et commentera leur promesse. **Mariette Darrigrand**, sémiologue, offrira son analyse du terme même d'« aidant » et sa place complexe entre les concepts d'amour et de travail. **Jean-Yves Dana**, rédacteur en chef d'Okapi (Bayard) et aidant familial témoignera en dialogue sur son vécu et l'articulation de cette situation avec son quotidien et son activité professionnelle. **Olivia Grégoire**, députée et ancienne ministre, clôturera l'évènement.

L'intégralité du programme est à retrouver sur la [page de l'évènement](#), accessible depuis le site du Club Landoy et son compte LinkedIn.

Innovation de cette édition 2024 : le Village des Solutions

Le Village des Solutions est un dispositif inédit s'intégrant pleinement à la journée-débat et visant à encourager le dialogue entre les différents acteurs de l'écosystème : des grands groupes, PME et start-ups aux associations, en passant par les pouvoirs publics, les médias, le grand public et bien entendu les aidant·e·s.

Ce forum à taille humaine rassemblera associations et startup aux produits et services innovants pour mieux soutenir les aidant·e·s :

- **Ça Ira Encore Mieux Demain**, qui aide grâce à son expertise et à sa plateforme à réussir le retour au travail avec le salarié absent et son manager direct ;
- **Eliii**, start-up agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) qui accompagne seniors et proches aidants de manière personnalisée et préventive via des ateliers ;
- **Elpyoo**, qui aide les entreprises à soutenir leurs salariés aidants et propose une plateforme « guichet unique personnalisé » à ceux-ci pour une meilleure articulation vie professionnelle et vie personnelle ;
- **Flavi**, qui réunit sur une plateforme communautaire de soutien des aidant·e·s *care managers*, formateurs, professionnels du terrain et soutient les équipes RH dans la prévention des RPS ;
- **Le Collectif Je t'Aide**, composé de 34 structures et d'une soixantaine d'aidant·e·s, qui œuvre à la reconnaissance des 11 millions d'aidant·e·s par des actions de sensibilisation variées, dont la Journée Nationale des Aidant·es (JNA), et produit des plaidoyers ;
- **SilverZen**, qui met à disposition des transports et des chauffeurs de confiance aux personnes âgées en perte d'autonomie pour lutter contre l'isolement et soulager les aidant·e·s ;
- **Tilia - pour les Aidants**, filiale de BNP Paribas Personal Finance, qui accompagne les organisations dans la bonne compréhension des enjeux de l'aidance et les aide à épauler leurs salariés aidants ;
- **Vocation Auxiliaire**, qui revalorise le métier d'auxiliaire de vie pour offrir à chacun la possibilité de vieillir chez soi avec dignité.



AIDONS LES AIDANT·E·S Reconnaissance, Soutien et Innovation

Vendredi 04 octobre 2024 de 8h30 à 17h30
à l'Auditorium du Lemnys du Village La Poste, 9 Rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

[CLIQUEZ-ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)

- Entrée gratuite sur inscription, dans la limite des places disponibles
et sur présentation d'une pièce d'identité le jour de l'évènement -

Contacts presse :

Ulysse

Clémence Trouvé - ctrouve@ulyse-communication.com - 06 18 77 40 70

Adrien de Tricornot - adetricornot@ulyse-communication.com - 06 01 50 57 24